



Commission des sports

3311 - Aide au sport de haut niveau

Aide aux forfaits de haut niveau et aux Championnats de France (forfaits, résultats et déplacements)

Rapport n° CP/2011/852

Service gestionnaire :

Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de haut niveau.

Aide aux forfaits de haut niveau

Le Département soutient les associations ayant une équipe de sport collectif évoluant dans les deux plus hautes divisions des championnats avec un forfait unique incluant les déplacements.

Aide aux Championnats de France : forfaits

Le Département soutient les équipes de sport collectif engagées en Championnat de France par le biais d'un forfait calculé en fonction de leur niveau de compétition.

Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements

Le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs et aux déplacements.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 15273 | 65-6574-32 | 320 000,00 € | 140 000,00 € | 60 000,00 € |
| 15262 | 65-6574-32 | 160 000,00 € | 105 900,00 € | 56 900,00 € |
| 15264 | 65-6574-32 | 675 000,00 € | 320 212,64 € | 187 201,20 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

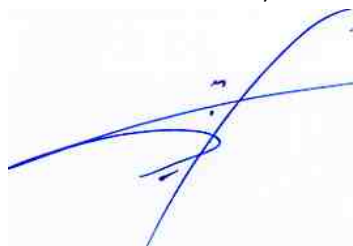
La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 304.101,20 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 60.000 € au titre de l'aide aux forfaits de haut niveau,
- 56.900 € au titre de l'aide aux Championnats de France (forfaits),
- 187.201,20 € au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements).

Elle approuve par ailleurs les conventions financières à intervenir entre le Département et respectivement le Rugby Club SELESTAT Giessen et la SIG Association (Strasbourg Illkirch-Graffenstaden Association), bénéficiaires de plusieurs subventions, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned below the text 'Le Président,' and above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL